



HAL
open science

Sens autre(s) de faits d'altérité dans la presse

Fred Hailon

► **To cite this version:**

Fred Hailon. Sens autre(s) de faits d'altérité dans la presse. Colloque international "Représentation du sens linguistique", May 2008, Finlande. pp.283-294. halshs-00719263

HAL Id: halshs-00719263

<https://shs.hal.science/halshs-00719263>

Submitted on 20 Jul 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Fred HAILON

Forell - Université de Poitiers

Sens autre(s) de faits d'altérité dans la presse

Notre réflexion porte sur le sens de certains faits d'altérité dans la presse dans le contexte de la campagne présidentielle française de 2002.

Notre corpus¹ est construit autour du thème de l'insécurité. Il est constitué d'articles de la presse quotidienne française quelques mois avant les élections de 2002. Avant de devenir un sujet de campagne électorale, c'est-à-dire un sujet de politique générale, le thème de l'insécurité était défendu par le Front national (FN). Dans le discours de ce parti d'extrême droite, l'immigration est la cause des problèmes de la société française.

Notre perspective est de comprendre comment et à partir de quoi chaque support de presse « travaille » le sens des altérités dans son discours. Nous considérons que c'est par le commentaire dans l'énonciation qu'il est possible d'évaluer le sémantisme des faits d'altérité dans les discours, ainsi que les réactions politico-sémantiques en chacun d'eux. Nous abordons ces aspects par les marques d'altérité que le locuteur pose dans son dire. Le commentaire dans l'énonciation est l'expression de ce qui altère la communication entre le locuteur et l'allocutaire. Il est ce dont l'énonciateur se met à distance. Dans notre étude, il s'agit d'une distanciation par rapport à des représentations extérieures qui traversent et habillent de manière implicite le discours citant. Cette distanciation correspond à l'idée qu'a le locuteur de ce qui traverse son dire. Elle s'effectue selon les propres représentations du locuteur.

1. Notre corpus comprend quatre titres de la presse quotidienne française : *Présent*, *Le Figaro*, *Le Monde* et *La Nouvelle République du Centre-Ouest (NR)*. *Présent* est un journal d'extrême droite, il est proche du Front national. *Le Monde* est un journal dit de « centre-gauche ». *Le Figaro* est le support de la droite républicaine. *La NR* est un journal régional a priori apolitique. Ce corpus est homogène temporellement (quelques mois avant une échéance électorale), thématiquement (l'insécurité), discursivement (le discours journalistique), circonstanciellement (la campagne présidentielle). Il est hétérogène quant à son lectorat (militants, hommes du monde socio-politique, décideurs, citoyens lambda).

C'est à travers l'étude de la nature des retours dans l'énonciation, nous appuyant sur le modèle de J. Authier-Revuz, qu'il nous a semblés possible d'observer la valeur des représentations du FN possiblement convoquées dans les discours de la presse. Sur le plan sémantique, ces mises à distance peuvent renvoyer à un accord ou à un désaccord du locuteur par rapport à la réalité qu'il nomme. Ainsi, nous évoquerons tout d'abord la nature et les spécificités de faits d'altérité dans le contexte discursif électoral. Nous étudierons leur recontextualisation. Nous observerons ensuite des effets de sens dans le cas de topographies de la délinquance. Nous considérerons des altérités énonciatives qui, à travers un processus de resémantisation, peuvent recouvrir ou rejeter les représentations du FN.

1. Nature et spécificité de la recontextualisation

1.1. L'instanciation du rapport de mise à distance

C'est de manière spécifique à chaque support que le discours journalistique modalise des faits d'altérité pour leur donner sens dans le citant. Le sens est contextuellement posé. Il se réalise en fonction de l'idéologie du support (Marnette 2004 : 62) et peut avoir en surplomb une idéologie constituante, dans notre hypothèse celle du Front national. Il s'établit dans les conditions sociales de production des discours dans un rapport entre deux systèmes de représentation. Il s'établit selon deux « domaines de pensée » (Pêcheux 1975 : 89) dans un rapport entre énonciation citante et énonciation citée. Le rapport d'une altérité et de sa réactualisation dans le discours intégrateur pose qu'une représentation se construit en fonction d'une autre, possiblement pour d'autres représentations que celles discursivement rapportées (Bonnafous et Fiala 1986).

La mise en fonctionnement de l'énonciation, c'est-à-dire l'instanciation de représentations, permet selon le contexte d'emploi une construction particulière de la réalité par le discours (Séguin 1994 : 37). Précisément, pour notre étude, la prise en compte du contexte d'emploi des modalisations autonymiques (MA) comme traces de l'altérité permet de comprendre ce qui fait commentaire dans le discours citant, et pour quoi et par quoi les locuteurs commentent et se commentent. L'étude du contexte permet aussi d'appréhender la réalité discursivement et socialement établie par les locuteurs-journalistes : ce que cela veut dire de modaliser un mot plus qu'un autre, ce que cela veut dire de représenter tout en le commentant un discours ou un mot et non un autre. Il s'agit d'aborder en cela ce que les dires construisent comme réalités idéologiques, par quel travail sémantique et pour quelle sémantisation interrelationnelle.

1.2. Exemples de recontextualisations de dire

La réactualisation de représentations par le discours citant a pour effet de pointer l'autre en s'en démarquant. Elle permet un commentaire dont on peut saisir le fonctionnement, notamment dans cet extrait de l'article du *Monde* du mercredi 20 février 2002 :

- (1) M. Chirac décrit une France gagnée par la "peur" et préconise la création d'un ministère de la sécurité [titre]
C'est dans cet esprit que devraient, selon le président-candidat, être élaborées "*deux grandes lois de programmation*", respectivement consacrées aux "*forces de sécurité*" et à la justice. [je souligne].

Le locuteur du *Monde* parle de *justice* en usage, contrairement à « *forces de sécurité* » qu'il modalise, sans y ajouter de glose. Dans ce cas, le commentaire non exprimé est à interpréter par le lecteur dans la réception. Celui-ci instaure une différence dans la représentation de son discours à propos des « *deux grandes lois de programmation* » chiraquienne. « *Forces de sécurité* » est commenté dans l'énonciation du locuteur comme pouvant être un élément du dire de Chirac. La glose interprétative peut être *comme dit Chirac. Justice* n'est pas modalisé. « *Forces de sécurité* » au contraire est marqué et marquant. Cette désignation correspond à une certaine manière de dire de son temps : celui d'une campagne présidentielle basée sur le thème de l'insécurité. On pouvait parler avant de *forces de police* ou de *forces de l'ordre*, ces expressions existaient jusqu'alors de manière transparente dans la communication. Dans cet extrait, la monstration du dire de l'autre correspond à une nouvelle lexicologie qui elle-même renvoie à un renouveau politique. Le journaliste du support de centre-gauche tient à distance la manière de dire empruntée sécuritaire. A titre de comparaison, dans l'article du *Figaro* du mardi 19 février, le locuteur rapporte le dire chiraquien, mais sans montrer de signes de réaction :

- (2) Sécurité : le plan Chirac [titre]

Le parlement sera saisi très rapidement – dans les deux mois – de deux lois de programmation sur cinq ans, l'une pour les forces de sécurité, l'autre dans la justice. [je souligne].

Deux lois de programmation et *forces de sécurité* sont en usage, tout comme *justice*. La sensibilité énonciative et politique du journaliste n'est pas affectée. Nous avons une possible ambivalence entre des mots allusifs et des mots pris en charge par le discours du locuteur-journaliste, les deux modalités de dire semblant se confondre. La valeur du dire chiraquien

n'est pas « retravaillée » par l'énonciation citante. Elle s'impose comme acquise dans le support de droite. L'expression chiraquienne, au contraire du *Monde*, paraît convenir au journaliste du *Figaro*.

Dans *Présent*, le pointage a d'autres finalités, comme le montre cet extrait de l'article du jeudi 25 octobre 2001 :

(3) Une raison de lire *Présent* [titre]

Présent, lui, hors du "consensus dominant" et du conditionnement ambiant, sélectionne l'actualité et soulève les vrais problèmes en quatre pages. Mais comme il joue un air différent, on l'accuse [...] d'être trop négatif, comme un prophète de malheur... [je souligne].

Le syntagme « *consensus dominant* » est modalisé alors que *conditionnement ambiant* ne l'est pas. L'altérité sans glose de « *consensus dominant* » peut renvoyer interprétativement à une modalisation du discours à lui-même en *X'*, *comme on dit*. Elle peut être encore une modalisation interdiscursive de retournement du discours approprié où il s'agit de prendre une position critique par rapport aux manières de dire des autres, ainsi d'attaquer l'autre avec ses propres mots. Cet autre peut être dans ce cas une possible voix doxique. Le locuteur de *Présent* retourne les mots (*consensus dominant*) qu'il considère comme impropres. La doxa est retournée car inadaptée à dire les choses. Le commentaire pourrait être interprétativement du type *comme dit l'opinion courante à tort*. On trouve dans cette configuration le caractère polémique de l'écriture d'extrême droite (Angenot 1982, Honoré 1986).

Là aussi, une différence existe dans les manières de dire. Une différence s'instaure entre le fait de représenter en le commentant dans son énonciation le dire autre (« *consensus dominant* »), et le fait de montrer comme transparent le discours, dans le cas de *conditionnement ambiant* en usage. Ce qui est effectif pour l'un, représenter et commenter dans le cas « *consensus dominant* », ne l'est pas pour l'autre. Ce choix n'est pas sans signification. Le dire est montré comme autre parce qu'il est propre à porter le commentaire du locuteur citant, c'est-à-dire le retournement polémique : *Présent n'est pas dans le consensus dominant ; nous parlons d'insécurité et d'immigration* (nous soulignons). Ce commentaire permet une réappropriation des représentations du FN. De même, c'est en tant qu'il va de soi pour le locuteur du support d'extrême droite de parler de *conditionnement ambiant*, qu'il ne modalise pas son discours. Ces mots sont propres à l'idéologie du journal. Ils sont déjà chargés négativement.

La distance que le locuteur-scripteur prend en commentant les manières de dire autre - mais aussi le fait qu'il modalise sans source, ni référence - ne lui permet pas de se détacher d'une implication personnelle de dire.

2. Les valeurs de resémantisation des dires

Le processus de resémantisation permet de rendre compte des valeurs de mises à distance dans l'énonciation. Ce processus touche à l'économie de l'altérité des discours. Nous observerons ce phénomène dans cette partie à partir des discours de la presse sur les topographies de l'insécurité et plus particulièrement dans un second point sur une topographie de l'insécurité formalisée en *cité « sensible »*. Nous observerons comment le discours citant donne le sens de l'altérité qu'il exprime dans son énonciation pour chercher à refaçonner le sien au final.

2.1. Les modalités du commentaire du sémantisme dans l'énonciation

Des effets de sens se jouent pour accord ou pour désaccord avec les représentations en circulation, dans notre étude autour de l'insécurité à travers le guillemétage et l'absence de commentaire explicite. L'analyse de ces effets permet de rendre compte de l'efficacité de la mise à distance, c'est-à-dire encore ce par rapport à quoi les locuteurs s'identifient et ce dont ils se ressaisissent. Elle permet de comprendre plus précisément dans notre hypothèse ce que les locuteurs partagent ou ne partagent pas des représentations du FN.

Considérons cet extrait de l'article du *Figaro* du samedi 30 et dimanche 31 mars 2002 dans le cas où l'identification aux représentations du FN semble confirmée :

(4) Insécurité Dans l'île où Lionel Jospin se rend ce week-end, la criminalité augmente fortement en zones urbaine et touristique [surtitre]

L'insécurité explose aussi en Guadeloupe [titre]

Une raison d'espérer, pourtant : ici, pas encore de "zones de non-droit". Pointe-à-Pitre, le 22 mars dernier : le sous-préfet Thierry Le Lay, en charge de la sécurité publique, est sur le terrain, pour une opération coup de poing dans le ghetto de Boissard. [je souligne].

La modalisation de « *zones de non-droit* » autorise plusieurs commentaires méta-énonciatifs susceptibles d'émaner de différentes sources, de la police avec une possible glose du type *comme on dit dans la police*, d'un dire de l'hexagone avec une glose du type *comme on dit dans l'hexagone* ou encore du FN avec une glose du type *comme on dit au FN*. Sur ce point, nous trouvons par exemple dans les textes de campagne (2002) du FN pour illustrer notre

hypothèse d'une possible modalisation d'emprunt et d'une possible correspondance entre discours :

Ces "quartiers en sécession", la France en comptait un seul en 1993. Fin 2000, le chiffre dépassera sans doute vingt. Toutes ces zones de non droit, est-il besoin de le préciser, sont très majoritairement, voire quasi exclusivement occupées par des étrangers. [je souligne]

(Argumentaires du FN de la campagne électorale de 2002, *L'actualité de l'immigration*, page 4, ligne 11, sur www.frontnational.com).

Zones de non-droit n'est pas modalisé ici. Il reste en usage.

Le fait d'altérité observé peut aussi renvoyer à une modalisation de l'adéquation dans la nomination : interprétativement, *il faut nommer* « *zones de non-droit* » les lieux de l'insécurité. Le mot *zones de non-droit* est adéquat pour parler de la chose (l'insécurité).

L'indétermination interprétative de la modalisation de « *zones de non-droit* » inscrit une ambivalence entre deux types de non-coïncidences, ici entre la non-coïncidence du discours à lui-même et entre la non-coïncidence mots-choses (Authier-Revuz 1995). L'hésitation est possible entre une MA de l'interdiscours et une MA de l'écart dans la nomination. Dans ce cas, il n'est pas question du seul rapport de transmission de discours à discours ce que serait une modalisation d'emprunt, ou encore du seul rapport de transmission d'un dire d'un énonciateur à un autre ce que serait le discours rapporté. Nous sommes aussi dans un rapport du mot à la chose. Ces valeurs de non-coïncidence peuvent se superposer les unes aux autres. Ainsi, dans cet extrait, « *zones de non-droit* » peut renvoyer à la manière de dire des autres. Cet emprunt peut être approprié à l'objet du dire du locuteur-journaliste. Il peut être déterminé par l'objet visé et propre à commenter la réalité de la situation, ce qu'on pourrait paraphraser en : ces « *zones de non-droit* » (*pour parler comme le FN*) sont l'insécurité (en surtitre). Cette modalisation peut également pointer l'adéquation dans la nomination. Pour le locuteur, le mot *zones de non-droit* est la bonne référence pour comparer l'insécurité outre-Atlantique (*ici, pas encore de*) à l'insécurité en France (*l'insécurité explose aussi en Guadeloupe* en titre) où il semble s'agir véritablement de zones de non-droit.

L'ambivalence existe entre une manière de dire d'un discours autre et un auto-commentaire. Plus précisément, elle va dans le sens d'une adéquation du dire autre et d'une adéquation des propres mots du locuteur au monde. Pour le journaliste du *Figaro*, la désignation de « *zones de non-droit* » semble bien adaptée à l'insécurité.

A l'opposé, considérons dans l'article de *La NR* du mardi 4 septembre 2001 ce passage :

(5) La folie des armes [titre]

Des bandes rivales veulent de plus en plus fréquemment y développer "leurs" territoires qu'elles placent en coupe réglée pour s'y livrer, à leur aise, au trafic de la drogue. [je souligne].

La modalisation de « *leurs* » peut renvoyer interprétativement à l'usage de dire des dites bandes en *comme ils disent*. Il peut s'agir encore d'un dire approprié en tant qu'il s'impose à l'énonciateur. La glose peut être *comme on dit dans le discours dont je parle* (avec on stéréotypique). La modalisation de « *leurs* » peut aussi référer à un défaut dans la nomination : interprétativement, *si on peut dire* « *leurs* » pour la République française une et indivisible. Nous sommes dans les termes de la Convention républicaine du 22 septembre 1792. Dans le discours du locuteur, le mot (*leurs*) ne correspond pas à la « chose républicaine » française.

A travers ces ambivalences, le locuteur cherche à recharger sémantiquement le dire commun ou un dire autre pour d'autres représentations propres à porter la réalité de la situation sociale. Le déjà-dit des bandes et/ou de la doxa est recontextualisé en fonction de ce que le locuteur a à dire, c'est-à-dire l'impossible indivision de la République. Le journaliste mobilise une représentation autre et le travail sémantique sous-jacent pour son compte. Ce « jeu » permet d'aller à contresens des représentations véhiculées. Il n'y a pas de territoires hors de la République. Dans ce cas, l'indétermination des valeurs de la MA est propre à souligner le caractère inadapté de la représentation. Cette indétermination est rendue possible par le travail sur le sens de l'altérité qui traverse le dire du locuteur citant et dont il se méfie. Par son commentaire méta-énonciatif, le locuteur-journaliste reprend le mot pour l'interroger sur sa pertinence. Ainsi, le retour dans l'énonciation se fait par rapport à la manière de dire des autres, dans notre cas possiblement par rapport à la manière de dire de la doxa et/ou de celle des bandes. Ce retour peut consister à « dé-nommer » pour « re-signifier » un réel idéologiquement insatisfaisant qui ne passe pas par la fidélité du journaliste de *La NR* aux représentations sécuritaires en cours, car trop proche de l'idéologie du FN.

Le discours citant fait travailler la valeur des altérités représentées. Il leur donne idéologiquement sens en les re-signifiant. Le sens est réengagé discursivement selon ce que les locuteurs-journalistes ont à dire de ce qui circule qu'il énonce. Le locuteur peut ainsi se tenir à distance des représentations en circulation tout en y participant. C'est à travers l'exercice de médiation entre espace public et parole politique qu'il commente. Dans notre étude, dans le contexte des thèses de l'insécurité, les faits d'altérité y sont « resémantisés » par chaque commentaire de la circulation des représentations qui sont possiblement celles du FN.

2.2. Exemples de réévaluations sémantiques par rapport à un point de vue idéologique autre (FN) : l'étude de topographies de l'insécurité

Dans notre corpus, nous comptons de nombreuses formes en *N'* « *X* ». Parmi ces formes « des lieux communs des discours » (Authier-Revuz 1995 : 481), certaines associent *cité* à la MA de « *sensible* » :

- (6) La police plus que jamais prise pour cible dans les banlieues [titre] Autre zone de non-droit, la cité des Tarterêts à Corbeil-Essonnes (Essonne) où, lundi soir, une équipe de policiers de la BAC (Brigade anti-criminalité) locale, poursuivant les occupants d'une voiture volée, s'est retrouvée prise au piège dans la cité "sensible", où une quarantaine de "jeunes" les ont aussitôt caillassés. [je souligne] (*Présent*, vendredi 8 février 2002).

Dans cet extrait de *Présent*, le travail de monstration de « *sensible* » se fait à travers ce que le locuteur a à dire de la représentation discursivement rapportée. Dans notre cas, « *sensible* » apparaît comme une MA interprétative exprimée dans un syntagme nominal fragmenté *cité* « *sensible* ». « *Sensible* » peut y être interprétativement une MA du déjà-dit des autres discours : *cité comme on dit* « *sensible* » ou *cité dite* « *sensible* ». Cette MA peut aussi relever interprétativement d'une MA mots-choses des « stéréotypes du défaut du dire » (Authier-Revuz 1995 : 650) : *cité disons* « *sensible* » ou *cité pour ainsi dire* « *sensible* ».

Dans le cas d'une MA interdiscursive, « *sensible* » peut interprétativement avoir la valeur d'un déjà-dit à dénoncer. Il s'agirait pour le locuteur de pointer l'inadéquation du discours autre (doxa) par rapport à la réalité des choses : le caillassage de la police. Le contexte de l'article est celui du travail de la Brigade anti-criminalité (BAC) dans une *autre zone de non-droit* (mot du locuteur), la cité des Tarterêts à Corbeil-Essonnes. Pour le locuteur, nous sommes bien dans une délinquance de territoires. Dans le cas où « *sensible* » prend interprétativement la valeur d'un écart entre le mot et la chose, il peut s'agir :- soit d'un tic stéréotypique qui irait du « côté de l'invitation à accepter en commun l'incertitude du dire de *X'* » (Authier-Revuz 1995 : 650) pour *disons X'* ; - soit d'un tic qui a « valeur d'une réserve affectant le dire, réserve quasi exclusivement liée à un défaut d'adéquation » (Authier-Revuz 1995 : 651) pour *pour ainsi dire X'*. A travers ces deux modalisations, l'énonciateur exprime le manque. Le mot (*sensible*) ne correspond pas à la chose (l'insécurité). L'ambivalence de « *sensible* » va dans le sens d'une inadéquation du mot - comme mot de la doxa et comme mot de l'énonciateur - au réel qu'il nomme. Le mot est en dessous de la réalité sociale, il est euphémique. Il ne s'agit pas de « *sensibles* » *comme le dit* la doxa et *comme je le dis* , mais

plutôt de *zone non-droit*. La circulation s'effectue ainsi du défaut comme mot autre au défaut comme mot « à soi » pour laquelle existent en surplomb les représentations du FN. Cette représentation assimile les banlieues à des lieux de la délinquance ethnique et rejette la vision communément admise. Pour le locuteur, la problématique sociale des banlieues est faussée, celle de l'ethnicité est jugée idéologiquement plus satisfaisante. Le journaliste de *Présent* cherche à casser l'euphémisation de *cité sensible* pour d'autres manières de nommer jugées plus pertinentes.

Considérons maintenant dans *Le Figaro* une forme stéréotypique en N « X » qui associe aussi *cité* à « *sensible* » :

(7) Insécurité La patrouille avait été appelée en banlieue pour une prétendue agression. Elle a été reçue par quarante voyous armés de pierres [surtitre]

Chasse aux policiers à Strasbourg [titre]

Quand les trois policiers du commissariat central de Strasbourg sont partis [...] en direction du Hohberg, cité "sensible" du quartier de Koenigshoffen, ils ne s'attendaient certes pas à un tel accueil. [je souligne] (*Le Figaro*, vendredi 2 novembre 2002).

La MA de « *sensible* » dans les syntagmes *cité « sensible »* peut relever interprétativement du déjà-répété des autres discours : *cité comme on dit « sensible »* . Cette MA peut être également, interprétativement, une MA mots-choses des stéréotypes du défaut du dire : *cité disons « sensible »* . Il peut s'agir d'y défaire la topographie des lieux de l'insécurité, à moins que cela ne fasse que la souligner, ici à propos de l'agression de policiers dans une banlieue strasbourgeoise (Hohberg).

L'ambivalence de « *sensible* » pointe l'inadéquation du mot à la chose. « *Sensible* » en tant que mot de la doxa que le locuteur fait sien nomme de manière insatisfaisante le monde. A travers cette ambivalence, le locuteur cherche là aussi à recharger sémantiquement le dire commun au profit d'autres représentations propres à dire la réalité de la situation sociale. Le déjà-dit de la doxa est réengagé sémantiquement : il s'agit de désordre social plutôt que de considérations névralgiques. La recontextualisation s'effectue dans un réseau actanciel qui enserme les mots *insécurité, banlieue, voyous, cité, quartiers* en usage. Dans ce contexte, la désignation de « *sensible* » semble passer pour en dessous de la réalité à dire. La nouvelle représentation instaurée, sémantiquement rejouée, semble aller du *sensible* vers la délinquance. Le rapport sémantique d'une représentation pour une autre se réalise à travers l'économie du déjà-dit, ce déjà-dit passant pour inadapté car impropre à décrire l'état des

choses, ici l'état de violence des banlieues. « *Sensible* » est rechargé idéologiquement par ce désaccord sur ce qu'il nomme et dit du monde de manière insatisfaisante. Ce détour des représentations et de leur signification permet la création d'une nouvelle identité de discours. Celle-ci relève du discours sécuritaire.

Par ailleurs et pour finir, les expressions paradoxales, euphémiques, en 6 et 7 ont en écho une réalisation remarquable dans l'article de *Présent* du vendredi 14 décembre 2001 :

(8) Question d'actualité [titre]

Pendant la session du conseil régional d'Ile-de-France du 13 décembre, J.-Y. Gallou a interpellé J. P. Huchon sur l'islamisation de la France. Il a affirmé que cette islamisation ne relevait pas du fantasme mais "d'une pure, criante et dangereuse réalité". [chapeau introductif]

La "sensibilité" de nos banlieues est-elle en train d'envahir nos prétoires ? [je souligne].

Le locuteur modalise « *sensibilité* ». La modalisation peut interprétativement avoir la valeur d'un dire commun stéréotypé : « *sensibilité* », *comme on dit*. Or, en fait, on ne dit pas cela. Il ne s'agit pas de la manière de dire de la doxa. « *Sensibilité* » peut être aussi interprétativement une MA mots-choses des stéréotypes du défaut de dire : *pour ainsi dire* « *sensibilité* », par exemple. Il pourrait s'agir d'une invitation à accepter en commun le mot *sensibilité* pour parler des banlieues bien que le mot ne corresponde pas à la chose. Il ne s'agit pas de *sensibles* - comme on dit dès lors que l'on parle de territoires pour caractériser les banlieues -, mais de *sensibilité* - comme on dit cité sensible, comme on dit entre nous, lecteurs et locuteurs de *Présent* - pour évoquer l'islamisation de la France, les Musulmans. La MA de « *sensibilité* » dit l'appartenance au religieux et non plus une unique topographie de l'insécurité. Le « sensible » est placé là sur le plan de l'identité confessionnelle. Le glissement sémantique - de l'insécurité à la religion - se réalise par le déjà-dit des autres discours. Ce déjà-dit est à reprendre du fait même qu'il donne une image tronquée de la réalité sociale.

L'ambivalence en 8, comme en 6 et en 7, va dans le sens d'une inadéquation du mot de la doxa comme *mon* mot. Si le *je dis* du locuteur entre en écho avec le *on dit* (doxique), cet écho est à commenter dans son énonciation du fait même qu'il nomme mal. L'euphémisation ne concerne plus la topographie de l'insécurité (les lieux de la délinquance), mais une topographie à orientation religieuse (l'islamisation des banlieues). La dénomination de « *sensibilité* » à propos des banlieues valide autre chose que la *sensibilité* en elle-même et de ce qu'elle dit du monde. Le détournement de la caractérisation de « *sensible* » par la dénomination de « *sensibilité* » et le détournement sémantique de « *sensibilité* » conduisent à

une nouvelle représentation du malaise des banlieues. En 8, la synonymie de « sensibilité » est ainsi contextuellement suggérée. La resémantisation idéologique y crée un jeu de substitution des représentations et de détour de sens.

Pour conclure

Le locuteur montre idéologiquement dans son dire une désignation autre. Il lui fait prendre sens dans sa représentation du monde, ici à propos des banlieues. Les locuteurs par la marque sur « sensible » dans les formes interprétatives (*N* « *X* »), mais aussi en « *X* », dans le contexte sécuritaire cherchent à marquer et/ou à déconstruire ce qui s'en dit. Le paradoxe peut s'effectuer dans le but de créer d'autres représentations plus propices à dire le réel, ce que les ambivalences observées rendent possibles. Le discours citant fait travailler dans son dire une représentation autre, rapportée. Il lui donne sens d'une manière idéologiquement satisfaisante en la repolitisant. Les représentations y sont réengagées sémantiquement dans et à travers ce rapport.

Bibliographie

- Angenot M., 1982 : *La parole pamphlétaire*. Paris : Payot.
- Authier-Revuz J., 1995 : *Ces mots qui ne vont pas de soi du dire*. Paris : Larousse.
- Authier-Revuz J., 2004 : La représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène. *Le discours rapporté dans tous ses états*, sous la direction de L. Rosier, S. Marnette et J.-L. Lopez Muñoz. Paris : L'Harmattan. 35-53.
- Bakhtine M., 1977 : *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris : Minuit.
- Bonnafous S. et Fiala P., 1986 : Marques et fonctions du texte de l'autre dans la presse de droite et d'extrême droite (1973-1982). *Mots* n°12. 43-63.
- Flahaut F., 1975, *La parole intermédiaire*, Paris : Seuil.
- Honoré J.-P., 1986 : La « hiérarchie » des sentiments. Description et mise en scène du Français et de l'immigré dans le discours du Front national. *Mots* n°12. 129-157.
- Kleiber G., 1997 : Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? *Langages* n°127. 9-37.
- Krieg A., 2000 : Analyser le discours de presse. Mises au point sur le « discours de presse » comme objet de recherche. *Communication* n°1. 75-97.
- Marnette S., 2004 : L'effacement énonciatif dans la presse contemporaine. *Langages* n°156. 51-63.
- Moirand S., 2007 : *Les discours de la presse quotidienne*. Paris : PUF.
- Muhlmann G., 2004 : *Du journalisme en démocratie*. Paris : Payot
- Parret H., 1991 : De l'(im)possibilité d'une grammaire de l'hétérogène. *Le sens et ses hétérogénéités*. Paris : CNRS Edition. 11-25.

Pêcheux M., 1975 : *Les Vérités de La Palice*. Paris : Maspéro.

Séguin E., 1994 : Unité et pluralité de l'analyse du discours. *Langage et société*, n°69. 36-52.

Van Dijk T., 2006 : Politique, idéologie et discours. *Semen* n°21. 73-102.